

Droit du commerce international

Composante
Droit et sciences sociales

En bref

Ouvert aux étudiants en échange: Non

Effectif: 93

Présentation

Description

- **Contenu** : Le Droit du commerce international se situe dans la continuité du Droit international privé enseigné au premier semestre. Après une présentation des structures (Organisation mondiale du commerce, OMC, Commission des Nations Unies pour le droit du commerce international, CNUDCI, Institut international pour l'unification du droit privé, UNIDROIT) et des sources du droit du commerce international (traités mais aussi *Soft Law*, comme les Principes Unidroit pour les contrats du commerce international ou la *Lex mercatoria*), l'enseignement se concentre sur le droit des contrats internationaux, spécialement de la vente internationale de marchandises. Le droit international privé conflictuel est appliqué au contrat de vente pour déterminer la juridiction compétente (nationale ou arbitrale) et la loi applicable (nationale et/ou traité international). S'y ajoute le droit international privé matériel, uniforme, issu de principalement de la Convention de Vienne du 11 avril 1980.
- **Évaluation** : La note de Droit du commerce international, sur 30 (coefficient 1.5), repose sur un contrôle mixte et se compose d'une note d'évaluation terminale sur 20 et d'une note de contrôle continu sur 10.

Heures d'enseignement

Droit du commerce international - TD	TD	10h
Droit du commerce international - CM	CM	30h

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Droit du commerce international CM	MATIERE	30h			
Droit du commerce international TD	MATIERE		10h		

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif